

Fiche produit

Allianz Multi Rendement Réel

Diversifié -
multigestion



Allianz Multi Rendement Réel est un produit de diversification innovant qui investit sur des classes d'actifs décorrélées, sans contrainte d'indice de référence.

Allianz Multi Rendement Réel a un triple objectif

1. Une diversification sur des actifs décorrélés,
2. La recherche d'une performance absolue,
3. Une combinaison d'actifs réels pour résister à une éventuelle poussée historique de l'inflation.

OPCVM d'OPCVM, Allianz Multi Rendement Réel vise une valorisation de votre capital à moyen/long terme avec un risque maîtrisé.

Allianz Multi Rendement Réel, FCP de multigestion, est géré selon le processus de sélection de fonds d'Allianz Global Investors.

La multigestion consiste à sélectionner des gestionnaires externes à la société de gestion ayant chacun un domaine d'expertise spécifique, présentant des styles de gestion complémentaires et différenciés.

Le profil de risque du fonds peut évoluer d'une dominante action à une dominante obligataire.

L'univers d'investissement

Le portefeuille d'Allianz Multi Rendement Réel est constitué d'investissements effectués parmi quatre secteurs peu corrélés entre eux :

1. Les obligations indexées sur inflation : cette classe d'actifs peu risquée offre une protection mécanique contre l'inflation par le biais de l'indexation du coupon et du capital sur l'évolution des indices inflation.

2. Les actions immobilières : l'évolution de ce secteur peu volatil, défensif, est décorrélée par rapport aux trois autres secteurs.
3. Les actions du secteur des ressources naturelles : il s'agit d'un secteur de diversification, qui bénéficie de la hausse des marchés en phase de redémarrage d'un cycle économique.
4. Les actions des mines aurifères : secteur très volatil, de diversification, ces actions servent généralement de valeur refuge en cas de faiblesse des marchés boursiers.

L'allocation du portefeuille évoluera principalement entre ces quatre secteurs. Lors de certaines périodes exceptionnelles, une part significative du fonds pourra être investie en monétaire.

Le processus de gestion

Il repose sur deux sources de valeur ajoutée : l'allocation tactique et la sélection d'OPCVM.

1. L'allocation tactique

- Comité d'allocations d'actifs

L'analyse des fondamentaux économiques permet l'élaboration d'un scénario central mensuel qui sert de base à la stratégie d'allocation. A l'origine, la structure du portefeuille est définie. Par la suite la gestion prend des décisions d'investissement afin de faire évoluer la structure initiale du portefeuille en fonction de l'évolution des marchés et des convictions d'Allianz Global Investors.

- Comité de pilotage actifs du risque

Ce comité a pour objectif de renforcer le pilotage du risque en orientant l'allocation d'actifs du portefeuille en lien avec la volatilité du fonds.

2. La sélection d'OPCVM

L'approche de la multigestion consiste à rechercher les OPCVM qui montrent leur capacité à générer une sur performance de manière récurrente.

La sélection rigoureuse se fonde essentiellement sur la régularité des résultats enregistrés dans le passé, sur la compétence de l'équipe de gérants et sur la stabilité du processus de gestion suivi. Les meilleurs fonds sont ainsi sélectionnés en évaluant leur potentiel de performance et de stabilité.

Plus de 15 000 OPCVM sont étudiés par l'équipe de multigestion d'Allianz Global Investors à travers la combinaison d'analyses quantitatives (performance, volatilité, ratios de risque...) et qualitatives (style de gestion, approche, discipline d'achat/vente, processus de gestion...).

Un contrôle des risques rigoureux

Le contrôle des risques et la gestion veillent quotidiennement au respect des ratios réglementaires et des règles prudentielles imposées.

Atouts du FCP

- Un produit de diversification innovant.
- Une gestion peu corrélée par rapport aux classes d'actifs traditionnelles sur le long terme.
- La recherche d'une performance absolue.
- Une combinaison d'actifs réels pour résister à une éventuelle poussée historique de l'inflation.
- Un fonds qui vous permet de bénéficier des différents cycles économiques.
- Un processus structuré et cohérent de sélection d'OPCVM.
- L'expertise reconnue d'Allianz Global Investors en multigestion.

Risques principaux du FCP

L'OPCVM n'offrant pas de garantie, il suit des fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi.

Le FCP sera principalement exposé aux risques suivants : risque lié au marché actions - Risque sectoriel / géographique - Risque de change - Impact des produits dérivés - Risque relatif.

Pour en savoir plus, consulter le prospectus complet du FCP.

Forme juridique : FCP de droit français

Classification AMF : OPCVM diversifié

Date d'agrément AMF : 13 février 2003

Code ISIN : FR 0000992349

Durée de placement recommandée : 4 ans

Frais de gestion : directs : 1,40 % TTC maximum de l'actif net. Indirects : le fonds investira dans des OPC de droit français ou étranger dont les frais de gestion, les commissions de souscription et de rachat ne dépasseront pas un plafond moyen de 2,39 % TTC max de l'actif net.

Commission de souscription maximale : 3,00 % (dont part acquise au FCP : néant)

Commission de rachat maximale : néant

Conditions de souscription/rachat : les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour à 11 heures.

Les demandes de souscription et de rachat sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Chaque part peut être fractionnée en millièmes, dénommés fractions de part.

Valorisation : quotidienne, à l'exception des jours fériés légaux en France

Valeur liquidative d'origine : 1.000 euros

Libellé de la devise : euro

Affectation des résultats : capitalisation

Dépositaire : Société Générale - 50, bd Haussmann, 75009 Paris

Adresse de la Société de Gestion : Allianz Global Investors France - 20, rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09

Mise à jour le 01/12/2011